Seules la suppression de l'apartheid et l'élection d'un gouvernement représentant la majorité au moyen d'un suffrage universel libre et équitable auquel participeraient tous les adultes au sein d'une Afrique du Sud unie et non fragmentée peuvent conduire à une solution juste et durable mettant fin à la situation explosive qui prévaut actuellement en Afrique du Sud.

Lutte contre l'apartheid

- Canberra réunion du Comité des ministres des Affaires étrangères, août 1989
- Kuala Lumpur sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth, octobre 1989

e Comité des ministres des Affaires étrangères (CMAE) s'est réuni une dernière fois en août à Canberra avant la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth qui aura lieu à Kuala Lumpur en octobre. À Canberra, le Comité a passé en revue toutes ses activités accomplies jusqu'à maintenant et rédigera un rapport à l'intention des chefs de gouvernement du Commonwealth. La situation actuelle, les sanctions (y compris le rapport d'experts définitif), la déstabilisation, la contre-propagande et la contre-censure, la Namibie et l'aide aux États de la ligne de front ainsi qu'aux victimes de l'apartheid et à ses opposants ont à nouveau été à l'ordre du jour.

Le CMAE, constitué lors de la dernière réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth tenue à Vancouver en octobre 1987, a donc rempli son mandat, qui découlait de la Déclaration de l'Okanagan sur l'Afrique australe et du programme d'action rendu public à la réunion de Vancouver. Cette déclaration réaffirmait la détermination du Commonwealth à lutter pour le démantèlement de l'apartheid afin d'éviter le décuplement de la tragédie humaine. Les chefs de gouvernement ont décidé de créer le CMAE pour donner une impulsion et une orientation de haut niveau aux objectifs du Commonwealth concernant l'Afrique du Sud. Le Comité est composé des ministres des Affaires étrangères du Canada, de l'Australie, de la Guyane, de l'Inde, du Nigeria, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, et il est présidé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark.

Conformément au programme d'action adopté à Vancouver, le Comité s'est penché, au cours des deux dernières années, sur quatre questions principales: l'application plus large, plus stricte et plus vigoureuse des sanctions actuelles; la réaction du Commonwealth face à la situation critique des voisins de l'Afrique du Sud en raison de la déstabilisation de la région; étendre le programme d'aide à apporter aux victimes de l'apartheid et à ses opposants pour qu'il puisse atteindre ces derniers en Afrique du Sud, afin d'encourager un dialogue constructif dans ce pays et neutraliser la censure et la propagande sudafricaines; et la question de la Namibie.

À chacune des réunions du CMAE (Lusaka en février 1988, Toronto en août 1988, Harare en février 1989 et Canberra en août 1989), les ministres ont discuté des principaux objectifs du programme d'action. Ils ont étudié les recommandations d'experts indépendants sur le renforcement des sanctions conformément à un rapport provisoire issu de la deuxième réunion du CMAE, portant sur l'évaluation de l'application et de l'incidence des sanctions contre l'Afrique du Sud, et à un rapport d'experts gouvernementaux sur les liens de l'Afrique du Sud avec le système financier international. Les ministres ont discuté des propositions d'aide pour la sécurité des États de la ligne de front; du soutien au Fonds spécial du Commonwealth pour le Mozambique; et de la poursuite d'une stratégie proposée par le Canada et visant à neutraliser la propagande et la censure sudafricaines. De plus, le CMAE a étudié une initiative canadienne visant le renforcement de l'embargo sur les livraisons d'armes conformément au rapport de la Campagne mondiale contre la collaboration militaire et nucléaire avec l'Afrique du Sud portant sur l'embargo placé sur les armements par l'ONU. Enfin, le Comité s'est penché sur la situation en Namibie et sur le soutien à l'initiative de l'archevêque Scott et de Lord Chitnis visant à favoriser la formation et l'enseignement supérieurs des Noirs d'Afrique du Sud.

Le Commonwealth a une longue histoire de mesures prises contre l'apartheid. L'Afrique du Sud a quitté le Commonwealth en 1961 en raison des pressions exercées, à l'initiative du Canada, contre ses politiques racistes.

À New Delhi, en 1983, les chefs du Commonwealth ont indiqué que seules la suppression de l'apartheid et l'élection d'un gouvernement représentant la majorité au moyen d'un suffrage universel libre et équitable auquel participeraient tous les adultes au sein d'une Afrique du Sud unie et non fragmentée peuvent conduire à une solution juste et durable mettant fin à la situation explosive qui prévaut actuellement en Afrique du Sud.

En vertu de l'Accord sur l'Afrique australe conclu à Nassau en 1985, les

suite à la p. 10



« Un très beau proverbe africain dit que ''nul sentier ne conduit à un arbre qui ne porte pas de fruit.'' Un large chemin s'ouvre devant nous : c'est celui de la Francophonie qui, à partir de Paris, nous a menés à Dakar, en passant par Québec. L'arbre existe, lui aussi : il plonge ses racines dans une culture millénaire qui nourrit nos aspirations et nous donne les moyens de les réaliser. Quant aux fruits, ils seront ceux de notre dynamisme, de notre constance et notre solidarité. »

— Le Premier Ministre Brian Mulroney au Sommet Francophone de Dakar en mai 1989.